

# CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2015

A 20 H 30

## COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, GARRIVIER Laure, BONNEFOND Germaine, FOLGUERAL Joël, VALLENSANT Pierre, DOITRAND Françoise.

Etait absente : Madame SIMONIN Annie, qui a donné procuration à Madame Françoise CLEMENT

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien RATHIER

### **I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 31 mars 2015. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **II – TRAVAUX :**

#### **1 - Travaux d'isolation :**

Dans le cadre du processus des certificats d'énergie, l'entreprise TOTAL attribuent des subventions sur des devis d'isolation de bâtiments communaux. L'opération a un coût « zéro » pour les communes. Sur Grézolles, c'est le groupe ISOWEK qui a soufflé 23 cm de laine minérale dans le grenier de l'ancienne cure, le toit de l'ancienne poste et une partie du grenier de l'école.

#### **2 - Voirie 2015 :**

4 entreprises ont été sollicitées dans le cadre de la consultation : EIFFAGE, COLAS, EUROVIA et PONTILLE.

3 entreprises ont répondu dans les délais.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mardi 28 avril à 18h30 et a analysé les offres.

La grille d'analyse est proposée aux membres du Conseil Municipal.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de retenir l'entreprise EUROVIA : à qualité égale pour les 3 entreprises, EUROVIA est la moins disante.

#### **3 - Plateau traversant :**

Notre dossier de demande de subvention doit passer en commission permanente début juin 2015.

Les travaux ne peuvent commencer avant l'accord de subvention mais la consultation peut être lancée de suite. Il sera donc demandé au Bureau d'Etudes F2i retenu précédemment pour ce chantier de réaliser le cahier des charges et de lancer cette consultation.

### **III – FINANCES :**

1 - La Ligne de trésorerie contractée auprès du Crédit Agricole pour l'avance du règlement des travaux centre bourg et dans l'attente des subventions correspondantes doit être remboursée au 17 mai 2015.

Après comparatif de différentes propositions, les membres du Conseil Municipal optent pour un crédit court terme de 200 000 € auprès du Crédit Agricole. Ce crédit permettra d'attendre le versement des subventions attendues, du FCTVA, et permettra de réaliser les travaux voirie 2015 et plateau traversant, dont le financement sera lui-même abondé par des subventions ultérieures.

Parallèlement, une renégociation de l'emprunt concernant la Station d'Épuration sera tentée.

2 - Achat de matériel : un projet d'achat de laveur haute pression thermique a été étudié. Les membres du conseil municipal trouvant le montant des devis trop élevé, d'autres devis seront demandés, cette fois sur du matériel électrique.

3 – Photocopieur : une proposition intéressante de renégociation du contrat de location du photocopieur de la mairie nous est parvenue. Les membres du conseil municipal acceptent cette nouvelle proposition.

### **IV - TAP (Temps d'Activités périscolaires) :**

Une nouvelle information nous est parvenue de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) : pas de TAP au-delà de 1 h sans accueil déclaré.

Suite aux contraintes posées par cet accueil déclaré, les membres du Conseil Municipal se positionnent pour un retour quotidien aux  $\frac{3}{4}$  d'heure.

L'avis des parents d'élèves des 3 communes du RPI sera sollicité lors d'une réunion programmée pour le 29 avril 2015.

### **V – QUESTIONS DIVERSES :**

La commémoration du 8 mai est prévue à 10 h à Grézolles, à 11 h à Souternon.